

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 21 novembre 2014
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de Mr J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et absents

Absents :

Excusés : Matthieu BEGOU pouvoir Hélène SYLVESTRE

Jean BOURGEOIS pouvoir Jérôme FLON

Sylvie DERVILLE pouvoir Raymonde BELLE

Yvan SICHOUC absent

Secrétaire de séance : Raymonde BELLE

1 - Attribution d'indemnité du receveur municipal

Monsieur le Maire, présente la délibération concernant l'attribution d'indemnité du receveur municipal. Le conseil décide d'approuver la délibération.

2 - Eau, contrôle assainissement non collectif

Monsieur le Maire expose l'oubli de certains particuliers lors de la facturation du contrôle de l'assainissement non collectif pour l'année 2013. Il y aura un rappel sur la facturation 2014 pour les personnes concernées.

3 - Devis Colas, Travaux Voirie

Monsieur le Maire, expose le devis de Colas. Ce devis est trop cher, il sera reporté sur l'année 2015.

4 - Urbanisme

Au 1^{er} juillet 2015, les documents d'urbanisme (PLU, POS) ne sont plus gérés par l'état. La compétence revient donc à la communauté de commune qui va refacturer la prestation. Des informations supplémentaires sont à venir.

5 - Questions diverses

- Mutualisation des services Gervanne Sye

Suite au courrier de la mairie d'Eygluy-Escoulin, le conseil municipal n'est pas intéressé par la mise à disposition du futur employé recruté sur un contrat en CAE. La mairie a déjà deux employés communaux.

- Energie Rhône vallée

Suite au courrier d'Energie Rhône Vallée, le Conseil Municipal décide de faire une étude pour acquérir sur les bâtiments communaux de microcentrales photovoltaïques.

- Site internet

Monsieur Flon explique les recherches qu'il entreprend sur la commune pour le site internet de Gervanne Sye.

Fin de séance : 19h45

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 16 janvier 2015 à 18h30.